

Approfondir ses connaissances en DROIT HOSPITALIER

(VERSION MISE À JOUR LE 19 AVRIL 2023)

CONCOURS

Programme

Organisation

Durée et prix : 3 jours, 890 €/jour (hors frais de déplacement)

Profil du public : agents préparant les concours de la FPH ; personnel encadrant (catégories A et B).

Pré-requis : avoir suivi une formation en droit hospitalier de niveau I

Délai de mise en œuvre : un mois environ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (nous contacter)

Délai d'accès : 3 semaines au minimum

Objectifs :

La formation doit permettre à chaque participant :

- De comprendre les évolutions du système sanitaire
- De se situer dans le contexte de la nouvelle gouvernance
- De comprendre l'impact des évolutions juridiques sur les acteurs
- De maîtriser les enjeux liés aux nouvelles législations
- D'appréhender les règles relatives au statut et à la responsabilité

Approche pédagogique :

- Répétition d'exercices courts et ludiques (vrai/faux, QCM ; associations...)
- Documentation pédagogique sur les notions clés à intégrer
- Travaux récapitulatifs et restitution collective à la troisième journée
- Apports juridiques spécifiques à la FPH

Ils nous font confiance :

CHU Rennes, CHU Nantes, CH de Ploërmel...

L'organisation du système de santé :

- Les directions du ministère de la santé
- Les vecteurs d'impulsion des politiques de santé
- Les organismes nationaux de santé publique Les anciennes administrations déconcentrées. Les ARS
- Les outils de l'ARS

Maitriser l'environnement extérieur des établissements de santé :

- Objet et procédure de la planification hospitalière
- La contractualisation
- Les procédures d'évaluation
- Les coopérations inter-institutionnelles
- Les ressources des établissements sanitaires Les procédures budgétaires

L'organisation interne des EPS :

- Les conditions statutaires des personnels encadrants
- Les règles d'engagement de la responsabilité Les organes de décision en période normale Les organes de décision en période exceptionnelle
- Les organes de concertation
- L'organisation médicale des établissements Les droits et les obligations du patient

Les animateurs :

FORMATIONS SIMILAIRES : Préparation aux Concours externe/interne AMA ; Adjoints des Cadres Hospitaliers ; Cadres de Santé....